

Informations de base	
2011/0283(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Fonds structurels et Fonds de cohésion: dispositions relatives à des instruments de partage des risques en faveur des États membres touchés ou menacés par de graves difficultés quant à leur stabilité financière Modification Règlement (EC) No 1083/2006) 2004/0163(AVC) Subject 4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes 4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC) 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt 8.70.03 Contrôle budgétaire, décharge, exécution du budget	

Acte final	
Regulation 2012/0423 OJ L 133 23.05.2012, p. 0001	Résumé